
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2017- 408 du 04 août 2017

portant promotions et nominations à titre
normal et civil dans l'Ordre National du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2013-265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les décrets n° 99-243 du 14 mai 1999 et n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu** les lettres n° 610/PR/CAB/SP-C du 08 novembre 2016 et n°0117-16/PR/HAAC/PT/DC/SP-C du 27 octobre 2016 ;
- Vu** le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 25 novembre au 09 décembre 2016,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont promues à titre normal et civil dans l'ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de leur réception dans le nouveau grade, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

- **Au Grade de Commandeur**

- ★ **Ministère de la Justice et de la Législation**

Monsieur **CAPO CHICHI Arsène Kocou**, Magistrat à la retraite,
(Off/ONB par décret n°97-663 du 31 /12/1997).

- **Au Grade d'Officier**

- ★ **Ministère De la Justice et de la Législation**

Monsieur **AHOUANDJINO Gilbert Comlan**, Magistrat à la retraite,
(Ch. /OMB par décret n°2004-513 du 14/09/2004).

Article 2 : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre National du Bénin au grade de chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 – Assemblée Nationale

- Monsieur **ALASSANE Mahamadou**, Administrateur du Travail à la retraite.

2 – Conseil Economique et Social

- Madame **ZANNOU Amélie Mahougnon**, Administrateur des Services Financiers.

3 – Ministère de l'Economie et des Finances

Messieurs :

- **FACINOU Zisson**, Inspecteur des Finances ;
- **SEGO Pierrot**, Administrateur des Banques et Institutions Financières.

4 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Mesdames :

- **AGOSSOU Irma Ange-Marie Sourou Mahoussi épouse ADJOVI**, Administrateur du Travail et de la Main d'œuvre à la retraite ;
- **AZONHITO Raymond Edwige Agathe épouse ZOSSOU**, Analyste Programmeur à la retraite.

5 - Ministère de la Santé

- Madame **BANCOLE Sylvie Arlette Ayaba**, Chirurgien-Dentiste.

6 - Ministère de L'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

- Monsieur **CHABI Henri**, Ingénieur du Développement Rural à la retraite.

7 - Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales

- Monsieur **OROU YERIMA Sanni**, Administrateur à la retraite.

8 - Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale

- Monsieur **IMOROU Mahamadou**, Administrateur civil ;

9 - Ministère du cadre de Vie et du développement Durable

- Monsieur **ADDA Egbenonkpo Euloge**, Auditeur interne.

10 - Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

- Madame **AKPLO Wadaï Sacrelle Fidélia**, Diplomate ;
- Monsieur **BAGNAN Adamou**, Diplomate.

11 - Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines

- Monsieur **AÏZANSI Armel Odon**, Ingénieur-financier.

12 – Ministère de la Justice et de la Législation

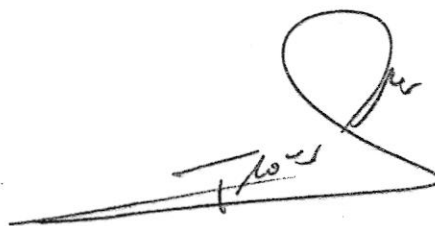
Messieurs :

- **AKANNI Franck Arthur Hubert Boladé Bodourin**, Magistrat ;
- **BABIO Abdoulaye**, Administrateur des Services Financiers.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

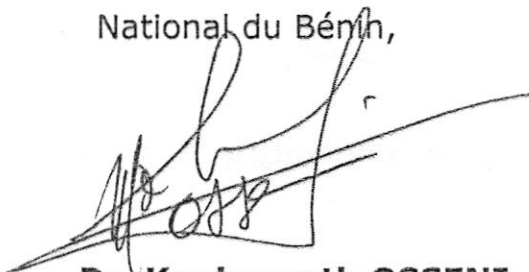
Fait à Cotonou, le 04 août 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Patrice TALON.-

La Grande Chancelière de l'Ordre
National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI